

Ressortissants

Depuis la création du War Heritage Institute le 1er mai 2017, l'Institut des Vétérans-Institut National des Invalides de Guerre, Anciens combattants et Victimes de guerre a cessé d'exister suite à une décision des autorités fédérales belges.

Adressez-vous à la CAAMI pour le remboursement de vos soins médicaux. Cliquez [ici](#)

La Caisse Auxiliaire d'Assurance Maladie-Invalidité (CAAMI), organisme public fédéral qui remplit les mêmes missions que les mutualités dans le domaine de l'assurance maladie-invalidité obligatoire, a repris la mission de remboursement des soins de santé, ainsi que les services aux ressortissants.